



Si ce mail ne s'affiche pas correctement, retrouvez-le en PJ

GREVE INTERPROFESSIONNELLE DU 19 MARS



TOUS EN GREVE le mardi 19 mars

à l'appel des confédérations FO, CGT, SUD et des orga de jeunesse UNEF et UNL
à l'appel des Fédérations de Fonctionnaires FO, CGT, FSU et Solidaires

Communiqué du SNUDI FO : TOUS DANS LE GREVE INTERPRO DU MARDI 19 MARS !

J-4 : la grève s'annonce massive dans l'Education nationale !

*D'après vos 1ères remontées,
plus de 80 écoles seront fermées (100% de grévistes) !
Mat St Louis Consolat à Marseille, Elem et mat Pinchinades à Vitrolles,
mat la Cabucelle à Marseille, elem Ste Marthe à Marseille, Elem sallier à
Aix, mat Le Cros à Eguilles, elem Pagnol à St Martin de Crau...*

Faites nous remonter l'état de la grève dans vos écoles
Renseignez l'enquête grève ICI



Modèle de déclaration d'intention de grève (en PJ)

A envoyer à son IEN via la boîte école **avant VENDREDI 17h**
Ou via son mail professionnel avant SAMEDI 16 mars minuit
48 heures avant dont 1 jour ouvré
(Loi n° 2008-790 du 20 août 2008 et sa circulaire d'application
n° 2008-111 du 26-8-2008)



Modèle de lettre pour les parents d'élèves (en PJ)

A distribuer aux élèves sous pli fermé ou à l'entrée de l'école
directement aux parents à l'entrée ou à la sortie des élèves.

Face à cette offensive, au mépris du ministre et vu la réussite de la grève, la question de la reconduction de la grève n'est-elle pas à l'ordre du jour ?

Discutons-en dans les écoles et participez aux RIS organisées par le SNUDI FO pour définir les revendications et décider ensemble, tenez-nous informés !

[Voir la programmation des RIS pour le 2ème trimestre](#)



Se syndiquer au SNUDI FO 13 pour 2019

C'est le bon moment !

Bulletin d'adhésion 2019 à télécharger >>ICI<<

Vous pouvez fractionner votre règlement en plusieurs chèques (10 maximum).
Les cotisations de nos syndiqués sont les seules ressources du syndicat et la garantie de notre indépendance syndicale.

Se syndiquer au SNUDI FO vous donne des droits et des avantages :

- 66% de la cotisation est déductible des impôts
- être informé, et défendu en priorité en cas de besoin, même si nous défendons aussi les autres collègues dans la mesure de nos moyens et bénéficier du contrôle systématique de votre dossier par nos élus du personnel en CAPD, CTSD, CHSCT, Commissions de réformes, ...
- adhésion automatique à l'AFOC, 2ème association de consommateurs française
- participation aux événements organisés par le syndicat tout au long de l'année (sur temps de travail ou hors temps de travail et pour ceux qui le souhaitent bien entendu).
- Lorsque vous êtes adhérent FO, vous êtes protégé par une assurance juridique professionnelle que la FNEC-FP FO a signé avec la MACIF.



Retrouvez toutes les informations pour défendre nos droits et garanties statutaires d'enseignants fonctionnaires d'Etat sur notre site

Un renseignement ?
Une question ?
Contactez-nous !

